

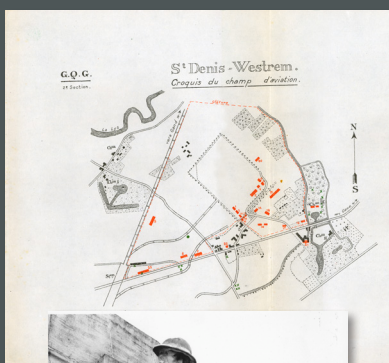
Patrimoine militaire

ARCHITECTURAL
COMMÉMORATIF
ARCHÉOLOGIQUE

*Vous désirez étudier, valoriser ou restaurer
un élément faisant partie du patrimoine militaire ?*

*Vous souhaitez le comprendre,
le sauvegarder ou le transformer ?*

*Le centre de documentation du Musée royal de l'Armée et
d'histoire militaire et ses collections peuvent vous y aider.*



→ *Que vous soyez à la recherche de références précises à partir desquelles objectiver la restauration de ce que fut un arsenal...*

→ *Que vous soyez désireux de satisfaire votre curiosité attisée par la présence de cubes de béton qui défigurent le paysage...*

→ *Que vous soyez plus simplement touché par la beauté d'un monument commémoratif ou impressionné par les alignements de stèles dans l'enceinte d'un cimetière militaire...*

→ *Que vous cherchiez à interpréter des vestiges archéologiques qui affleurent à la surface du sol... nos collections ont certainement quelque chose à vous apprendre.*

Mémoire en poche - 1. Patrimoine militaire



Musée royal de l'Armée
et d'histoire militaire



.be

Patrimoine architectural

Nos villes et nos campagnes portent l’empreinte indélébile de notre passé militaire, du temps de paix comme du temps de guerre. Et pour cause !

Nos régions constituent depuis longtemps le « champ de bataille de l’Europe ». Pour décourager l’adversaire s’érigent, le long des frontières, des « barrières » constituées de places fortes qui donnent à certaines agglomérations leur configuration actuelle. Au fil du temps, la muraille linéaire qui cossète les premières places évolue. Le dispositif défensif se complexifie : de véritables ceintures fortifiées finissent par encercler, à plusieurs dizaines de kilomètres de distance, certaines métropoles.

Dans les villes et dans les forts, des troupes tiennent garnison. Ces hommes doivent être ravitaillés, armés, entraînés. Toutes ces activités laissent des traces dans l’environnement bâti.

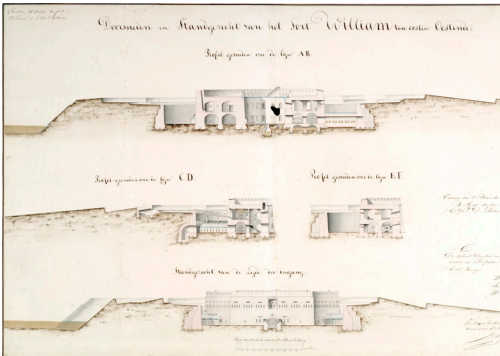
Porte Saint-Jacques, Anvers, ca. 1880.
DG-(b)-3106



André Durand, Porte Saint-Jacques, crayon et aquarelle, Anvers, 1849.
DG-(b)-3101



Coupe et élévation du Fort William (Napoléon), échelle 1/200, Ostende, 1818.
Plan B49



Mémoire sur les fortifications de Namur, Royaume des Pays-Bas, 25 juin 1820.
Forti/73/19-7

Alphonse van Beurden, *Buste en bronze du général Henri Alexis Brialmont, ca. 1875.*
MRA 509559



Fortifications

Plusieurs villes belges ont connu la vie agitée des places frontières. Fortifiées par Vauban, elles sont perpétuellement assiégées, prises et reprises durant de nombreuses décennies. Démembrées à la faveur d'un renversement d'alliance, leurs fortifications sont relevées à grands frais au lendemain de Waterloo : des modernisations sont alors apportées au tracé de Vauban. Invitée à les démanteler, la Belgique indépendante fait longtemps la sourde oreille, tandis qu'elle échafaude son propre système défensif qui fera la part belle à d'autres villes.

Intérêt :

Les collections témoignent des turpitudes qu'ont connues au fil du temps ces places fortes. Elles comportent deux volets. Le premier rassemble les dossiers d'archives rassemblés ou produits par la Direction du Génie et des Fortifications. Ces derniers couvrent principalement la période 1750 à 1910. On y trouve de nombreux « Mémoires d'attaque et de défense » qui fournissent, outre de bonnes descriptions, des aperçus des sièges et attaques consécutifs qu'ont subis les places concernées.

Le second pôle réunit des plans manuscrits établis entre 1800 et 1910, que complètent utilement de nombreux plans gravés ou imprimés se rapportant à la période antérieure. Ces quelque 1700 feuilles qui concernent plus d'une vingtaine de places fortes belges proviennent essentiellement du Musée des Fortifications, anciennement situé à l'Ecole royale militaire.

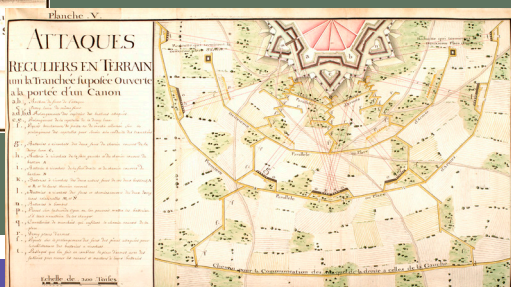
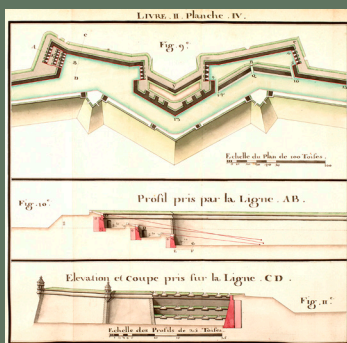
Le cabinet des arts graphiques est une source en matière iconographique à ne pas négliger.

Instruments de recherche :

BOIJEN, Richard, *Inventaris van het archieffonds "Versterkingen – Militaire domeinen"*, Brussel: Koninklijk Legermuseum, 2005, 64p. (Inventaire publié, n°39).

Les cartes et plans sont accessibles sur rendez-vous. Les instruments de recherche sont réservés à un usage interne. Le lecteur veillera donc à être aussi précis que possible afin d'aider le préposé à s'orienter.

La collection des arts graphiques est consultable sur rendez-vous. Le lecteur veillera à formuler sa demande après avoir compulsé le fichier matière, auteur ou toponyme qui se trouve en salle de lecture.



Pour en savoir plus
Archives

Archives de la Direction supérieure du Génie et des Fortifications, fonds Moscou (-1940) et fonds QGT (1885-1950). Inventaire non publié, n°27 (ex-CDH) & Banque de données informatisée.
 Archives de la 5e Direction régionale des Bâtiments militaires, (Flandre occidentale, 1914-1945). Inventaire non publié, n°67.

Orientation bibliographique
 Le lecteur aura intérêt à parcourir le *Bulletin d'information du Centre liégeois d'Histoire et d'Archéologie militaire (CLHAM)*, ainsi que le périodique du *Simon Stevin Vlaams Vestingbouwkundig Centrum*.

Joseph SAUVEUR, *Traité de fortification*, 2 vol., 1702-1716. RP Ak-II-132

Henri-Emmanuel Wauwermans

Officier du génie, Wauwermans (1825-1902) est affecté aux fortifications d'Anvers. Intime de Brialmont, il s'adonne aussi à l'art de la fortification et de la poliorcétique. Il assoit sa réputation dans ce domaine par de nombreux écrits solidement documentés. A sa mort, sa bibliothèque de travail et ses manuscrits sont légués au Musée royal de l'Armée : les ouvrages et manuscrits sont conservés dans la réserve précieuse du centre de documentation. Les sources de première main rassemblées par cet érudit sont, quant à elles, versées dans le fonds des fortifications sus-mentionné.

Eclairage sur... *le Fort de Dave*

La position fortifiée de Namur (PFN) se compose de forts de béton (simple), généralement de tracé triangulaire - parfois quadrangulaire - construits de 1888 à 1891, sous la direction du Général H.-A. Brialmont. La ville de Namur est ceinturée par quatre grands forts (Andoy, Saint-Héribert, Suarlée, Cognelée) et cinq plus petits (Dave, Marchovelette, Maizeret, Malonne, Emines). Cette ceinture fortifiée s'étend sur 39 kilomètres. La ligne de forts se situe à une distance variant de 4 à 8 km des limites et des ponts de l'agglomération namuroise.

Très fortement endommagés, les forts de la PFN ne sont pas accessibles au public, bien que de nombreux éléments de leur superstructure, de leur équipement et de leur armement soient toujours visibles. Le fort de Dave connaît, pour sa part, une reconversion originale. Propriété de l'armée qui y effectue des exercices et des manœuvres, il est devenu un site d'hivernage privilégié pour plusieurs espèces menacées de chauves-souris, dont le vespertilion à moustache et l'oreillard. Les autorités militaires ont récemment ouvert le site aux chercheurs de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.



Coupoles du fort de Dave, ca. 1900.
B.1.97.63

Bâtiments militaires

Le futur département de la Défense s'est doté d'une administration chargée de la gestion et de l'entretien de son parc immobilier. En bon père de famille, y sont consignés tous les documents relatifs à la construction, à l'entretien et à la modernisation des infrastructures.

Intérêt :

La collection, éclatée en deux entités pour des raisons de conservation, couvre la période 1836-1914, avec une nette prédominance pour le dernier quart du 19^e siècle. Elle concerne des bâtiments aussi divers que des arsenaux, des hôpitaux, des casernes, des magasins, des écoles... répartis dans une trentaine de localités du pays. On épinglera en outre plus de 1800 plans répartis en 34 recueils, qui donnent une idée précise de l'affectation des espaces intérieurs, ainsi que des façades extérieures.

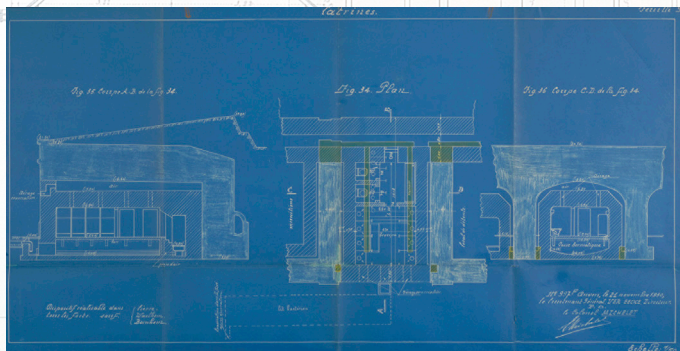
La très riche collection de cartes postales offre souvent un complément iconographique intéressant. On privilégiera les classeurs intitulés « Bâtiments militaires » et « Localités ».

Instruments de recherche :

HASTIR, Carine, *Inventaire des plans des bâtiments militaires belges 1836-1914*, Bruxelles : Musée royal de l'Armée, 1982, 46p. (Inventaire publié, n°20).

PARIDAENS, Marie-Anne, *Inventaire du fonds d'archives Bâtiments militaires belges*, Bruxelles : Musée royal de l'Armée, 1984, 52p. (Inventaire publié, n°22).

Coupe et élévation des latrines du fort de Bornem,
échelle 1/50, novembre 1930.
QGT, 570

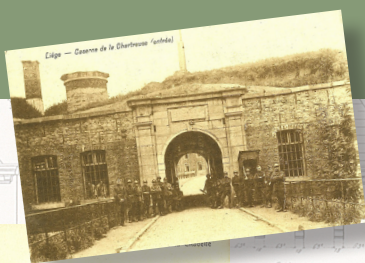


ECHELLE DE 0,02

Eclairage sur... *le Bastion des Fusillés de la Chartreuse*

Érigé en 1817 à l'emplacement du couvent du même nom, le fort de La Chartreuse faisait partie du plan de défense établi par le roi Guillaume 1^{er} des Pays-Bas. Pentagone bastionné, il devait défendre l'accès du territoire aux forces venues de l'est. Déclassé en 1891, l'ouvrage fut partiellement démoli et converti en caserne. Durant la Première Guerre mondiale, il devint le Golgotha de la Cité ardente. Entre le 24 mai 1915 et le 18 juillet 1918, 48 personnes, hommes et femmes, y furent exécutées pour leur participation présumée à la résistance.

Accessible via un raidillon appelé le Thier de La Chartreuse, le site, aujourd'hui désaffecté, abrite jusqu'en 1984 une caserne. Divers bâtiments en témoignent toujours. A l'époque, un Musée des Fusillés installé dans une casemate voûtée présentait quelques souvenirs des défunts. L'endroit est aujourd'hui fermé. L'Enclos des Fusillés, avec sa grande croix, son autel de pierre et son monument, rappelle les événements tragiques qui s'y sont déroulés. Dans l'Enclos, des croix de pierre bleue disposées dans les plate-bandes rappellent l'identité des fusillés, leur service d'attache et la date de leur exécution. Après guerre, les corps des défunts, à l'exception de ceux des frères Collard qui reposent toujours dans le « cimetière du Bastion », furent inhumés dans la pelouse d'honneur du cimetière de Robermont.



Caserne de la Chartreuse, bâtiment intérieur, Liège, ca. 1920.
CP, Bâtiments



Caserne de la Chartreuse, porte d'entrée, Liège, ca. 1920.
CP, Bâtiments

Pour en savoir plus

Archives

Archives du Service des Bâtiments militaires (-1940), fonds Moscou. Banque de données informatisée.

Orientation bibliographique

DEJARDIN, Valérie & MAQUET, Julien (dir.), *Le patrimoine militaire de Wallonie*, Namur, 2007.
MIHAÏL, Benoît, *Le patrimoine militaire*, coll. Bruxelles, ville d'art et d'Histoire, Bruxelles 2010.

Patrimoine commémoratif

Les cimetières militaires constituent souvent de véritables havres de paix. Il n'en a pas toujours été ainsi. Certains résultent parfois d'une seule journée de combats acharnés et meurtriers ; d'autres déclinent sur toute la durée des hostilités les rémissions et les reprises dans les affrontements. Ces stricts alignements de tombes individuelles et généralement identiques tranchent avec les fosses communes qui accueillent la foule des sans-grades avant la Première Guerre mondiale. Ces sépultures collectives, parfois mises à jour par hasard, sont en général proches du champ de bataille, qu'un monument commémoratif permet parfois de situer. A l'instar des mémoriaux, ils servent à cultiver la mémoire et à honorer le souvenir. Cet esprit se diffuse dans les villes et les lieux publics, spécialement sous la forme des monuments aux morts, où il se double d'un profond sentiment de reconnaissance dans le chef de la communauté qui les a fait ériger.



*Cimetière militaire belge,
La Panne, ca. 2002
© Godfroid*

Cimetière militaire

Au soir de la bataille, les corps sont ensevelis dans des sépultures provisoires. Une fois la guerre finie se pose la question de leur devenir, en fonction notamment de l'opportunité qu'ont eue et saisie les familles de rapatrier les dépouilles de leurs chers disparus. Débute alors une phase de mise en ordre qui implique une réorganisation géographique (et souvent géométrique) des lieux. En dépit des regroupements, certaines régions du pays demeurent littéralement parsemées de cimetières militaires. On en dénombre ainsi pas moins de 23, auxquels s'ajoute une septantaine d'enclos mémoriaux dans les cimetières communaux.

Intérêt :

Créé en 1917, le Service des Sépultures militaires est chargé de dénombrer, de conserver et d'entretenir les tombes des militaires belges et alliés, tombés sur le territoire national. Il en établit le relevé topographique. Il fait également office de bureau de renseignements s'efforçant d'aider les familles dans leurs démarches. A ce titre, il dispose de listes ou de fichiers patronymiques et/ou géographiques. En matière patrimoniale seront surtout utiles les dossiers constitués dans le courant des années vingt en vue de l'acquisition et de l'aménagement de terrains transformés en nécropoles : des plans complètent souvent ces dossiers.

Les cartes postales, classées par localités et monuments, offrent souvent un complément iconographique intéressant.

Instruments de recherche :

HENNES, Roland, *Inventaire du fonds Cimetières militaires allemands en Belgique (1914-1918) et des Cimetières militaires des Flandres. Archives administratives*, Bruxelles : Musée royal de l'Armée, 1981, 14p. (Inventaire non publié, n°58).

VERMEULEN, Pieter, *Inventaris van het fonds Britse militaire Begraafplaatsen uit Wereldoorlog 1*, Brussel : Koninklijk Legermuseum, z.d., 14p. (Inventaire non publié, n°59).

Les archives se rapportant aux cimetières français ne sont pas inventoriées. Elles présentent moins d'intérêt sur le plan patrimonial, se composant pour l'essentiel d'un fichier nominatif, probablement dressé après la Seconde Guerre mondiale, des poilus enterrés sur le sol belge.

Chaque nation belligérante dispose d'un service en charge de la gestion des sépultures militaires. Il est en général en mesure de localiser un lieu d'inhumation, voire de préciser les circonstances d'un décès.

Pour les militaires français :

<http://www.sepulturesdeguerre.sga.defense.gouv.fr/>

Pour les militaires belges :

sepultures.militaires@iv-inig.be

A titre d'information, les listes des soldats belges inhumés dans les différents cimetières militaires du pays sont disponibles en bibliothèque sous la référence At-14-VI-850.

Pour le Commonwealth :

http://www.cwgc.org/debt_of_honour.asp

Pour l'Allemagne :

<http://www.volksbund.de/graebersuche/>



*Cimetière
militaire
allemand,
Langemark, ca.
2002.
© Godfroid*

Pour en savoir plus

Archives

Archives du Service des Sépultures militaires (-1940), fonds Moscou. Banque de données informatisée.

Archives des Divisions d'Armée (1914-1917).

Orientation bibliographique

SCHEPENS, Luc, *In pace : Soldatenkerkhoven in Vlaanderen*, Tielt : Lannoo, 1974.

VANSUYT, Michel & VAN DEN BOGAERT, Michel, *De militaire begraafplaatsen van WOI in Vlaanderen*, Erpe : De Krijger, 2000-2002.

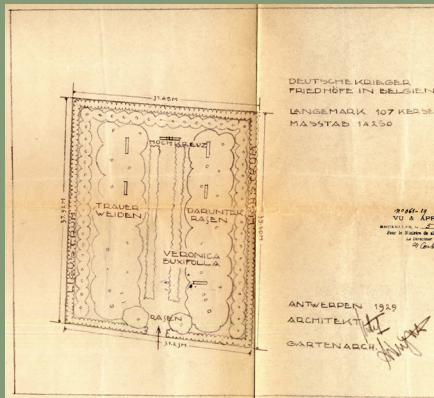
Eclairage sur... le cimetière allemand de Langemark

Inauguré le 10 juillet 1932, le cimetière militaire allemand de Langemark (Langemark Deutscher Studentenfriedhof) compte quelque 20.000 tombes individuelles et une fosse commune où reposent les corps de près de 25.000 soldats dont 8.000 demeurent inconnus. L'esplanade est dominée par les quatre figures du sculpteur Emil Krieger, qui représentent les quatre divisions armées (force terrestre, force aérienne, force navale et corps médical). En bordure du cimetière, subsistent encore trois bunkers allemands faisant partie de l'*Hindenburgstellung*, position entre Langemark et Geluvelde.

Le 8 juin 1940, Hitler se rendit en pèlerinage dans la plaine de l'Yser et visita le cimetière de Langemark. Lors de la première bataille de Ypres, il servait dans le 16^e régiment d'infanterie bavaroise qui accusa de très lourdes pertes. Au sortir de la bataille, il fut décoré de la Croix de Fer pour avoir porté secours à un officier blessé et élevé au grade de caporal. C'est en mémoire de ses compagnons d'armes et de leur bravoure qu'il créa la compagnie de Langemark.

Fiche dressée par le Service des Sépultures militaires et le Service de Santé et d'Hygiène, Cimetière militaire allemand, Langemark, 1923.
CimAll/58/23

Plan des plantations, cimetière militaire allemand, Langemark, 1929.
CimAll/58/23



COMMUNE DE *Langemark*
GEMEENTE

Cimetière militaire allemand "Langemark sur l'Yser"
FRIEDHOF

1° Nationalité du cimetière. Nationalité des lot holders.	<i>Belgians</i>
2° Désignation du lieu. Plan cadastral.	<i>Langemark (Langemark sur l'Yser - le Langemark)</i>
3° Indication cadastrale et superficie de la parcelle. Cadastral number and approximate area of the parcel.	<i>15811 - 15812 - 15813 - 15814 - 15815 - 15816 - 15817 - 15818 - 15819 - 15820 - 15821 - 15822 - 15823 - 15824 - 15825 - 15826 - 15827 - 15828 - 15829 - 15830 - 15831 - 15832 - 15833 - 15834 - 15835 - 15836 - 15837 - 15838 - 15839 - 15840 - 15841 - 15842 - 15843 - 15844 - 15845 - 15846 - 15847 - 15848 - 15849 - 15850 - 15851 - 15852 - 15853 - 15854 - 15855 - 15856 - 15857 - 15858 - 15859 - 15860 - 15861 - 15862 - 15863 - 15864 - 15865 - 15866 - 15867 - 15868 - 15869 - 15870 - 15871 - 15872 - 15873 - 15874 - 15875 - 15876 - 15877 - 15878 - 15879 - 15880 - 15881 - 15882 - 15883 - 15884 - 15885 - 15886 - 15887 - 15888 - 15889 - 15890 - 15891 - 15892 - 15893 - 15894 - 15895 - 15896 - 15897 - 15898 - 15899 - 15900</i>
4° Superficie de la partie de la parcelle occupée par le cimetière. Superficie des lots dans une des parties dans le lot holder's part.	<i>15811 - 15812 - 15813 - 15814 - 15815 - 15816 - 15817 - 15818 - 15819 - 15820 - 15821 - 15822 - 15823 - 15824 - 15825 - 15826 - 15827 - 15828 - 15829 - 15830 - 15831 - 15832 - 15833 - 15834 - 15835 - 15836 - 15837 - 15838 - 15839 - 15840 - 15841 - 15842 - 15843 - 15844 - 15845 - 15846 - 15847 - 15848 - 15849 - 15850 - 15851 - 15852 - 15853 - 15854 - 15855 - 15856 - 15857 - 15858 - 15859 - 15860 - 15861 - 15862 - 15863 - 15864 - 15865 - 15866 - 15867 - 15868 - 15869 - 15870 - 15871 - 15872 - 15873 - 15874 - 15875 - 15876 - 15877 - 15878 - 15879 - 15880 - 15881 - 15882 - 15883 - 15884 - 15885 - 15886 - 15887 - 15888 - 15889 - 15890 - 15891 - 15892 - 15893 - 15894 - 15895 - 15896 - 15897 - 15898 - 15899 - 15900</i>
5° Nom et adresse du propriétaire du terrain. Name and address of the landowner.	<i>de Langemark, Langemark sur l'Yser</i>
6° Nom et adresse du locataire du terrain. Name and address of the tenant.	<i>de Langemark, Langemark sur l'Yser</i>
7° Autorité qui a établi le cadastre. Authority which has established the cadastre.	<i>de Langemark, Langemark sur l'Yser</i>
8° Conditions dans lesquelles l'autorité militaire a pris possession du terrain. Conditions in which the military authority has taken possession of the land.	<i>de Langemark, Langemark sur l'Yser</i>
9° Nombre de tombes à la date de relevé. Number of graves at the date of survey.	<i>de Langemark, Langemark sur l'Yser</i>
10° Nombre de places disponibles à cette date. Number of available places at this date.	<i>de Langemark, Langemark sur l'Yser</i>
11° Travaux d'aménagement et d'appropriation divers prévus. Aménagement and appropriation works planned.	<i>de Langemark, Langemark sur l'Yser</i>
12° Avis de l'inspecteur du service de santé et de l'hygiène. Advice from the inspector of health and hygiene.	<i>de Langemark, Langemark sur l'Yser</i>
13° Observations diverses. Other observations.	<i>de Langemark, Langemark sur l'Yser</i>

Langemark sur l'Yser, le 10 juillet 1923.
M. de Langemark

Monument commémoratif

Hommage individuel au disparu, la tombe, quand elle se fait nécropole, devient un hommage collectif à une communauté de morts. Érigés à la face du monde, les monuments aux disparus (civils et militaires) et aux combattants procèdent aussi d'une volonté bien compréhensible de « faire mémoire ». Ici des statues chantent la victoire. Là elles mettent en scène des soldats sur le qui-vive ou frappés à mort. En d'autres lieux, le souvenir des combats peut aussi être confié à la pierre, surtout si le terrain n'en a conservé aucune trace. Parfois des monuments célèbrent la gloire de celui qui s'est démarqué au cours de la bataille, a conduit les troupes à la victoire ou a payé de sa vie une action d'éclat. A de rares exceptions près, ces mémoriaux sont plus exemplaires et politiques que véritablement artistiques.

Intérêt :

Ces monuments seront appréhendés grâce aux très nombreuses cartes postales qui permettent d'étudier leur architecture, leur statuaire et leur symbolique ; elles permettent aussi de suivre leur fortune critique. Les archives du Service Personnel et Recrutement de la défense renferment quant à elles de nombreux discours et programmes d'inauguration qui sont autant de révélateurs des valeurs célébrées autour de ces monuments.

Instruments de travail :

Inventaris van Archief Ministerie van Landsverdediging. Dienst Militair Personeel en Recrutering, Brussel : Koninklijk Legermuseum, z.d., 48p. (Inventaire non publié, n°42).



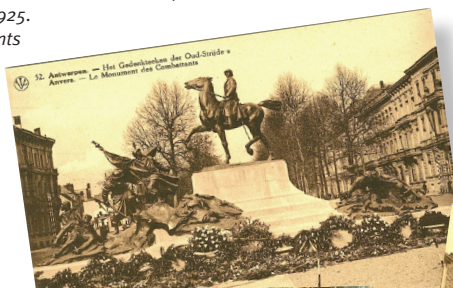
*Inauguration du monument érigé
en l'honneur de Georges Guynemer,
Poelkapelle, 1923.
B.1.114.73*

Pour en savoir plus
Orientation bibliographique

PIROTTE, Raymond, *Les monuments aux combattants de la guerre 1914-1918, valeurs d'une époque*. Bruxelles: Université Libre de Bruxelles, 1995.

TIXHON, Axel & VAN YPERSELE, Laurence, "Du sang et des pierres. Les monuments de la guerre 1914-1918 en Wallonie" in *CHTP*, Bruxelles, n°7, 2000, p.83-126.

*Monument des combattants, carte postale, Anvers, ca. 1925.
CP, Monuments*



*Monument aux héros de la Grande Guerre, Ath, ca. 1925.
CP, Monuments*



*Monument aux héros de la Grande Guerre, Mol, ca. 1925.
CP, Monuments*



*Monument aux héros termontois, Termonde, ca 1925.
CP, Monuments*



Patrimoine archéologique

Certains champs de bataille présentent parfois une localisation imprécise, sinon discutée, voire contestée. Il faut souvent y ajouter de la signalétique pour retrouver l'image des champs baignés par le sang des armées ou labourés par les bombes et la mitraille. Théâtres éphémère d'affrontements, ces lieux des combats peuvent se figer durant des mois voire des années, comme durant la Première Guerre mondiale. Les photographies aériennes actuelles livrent parfois, à ceux qui savent les interpréter, des indices révélateurs de cette présence humaine particulière. La confrontation avec des clichés contemporains des faits permet alors d'affiner le décryptage du paysage, d'y situer, par exemple, un réseaux de tranchées, une batterie d'artillerie ou un abris de fortune.

Intérêt :

La photographie aérienne a pris réellement son essor lors de la Première Guerre mondiale. De cette époque, le centre de documentation conserve quelque 50.000 clichés pris entre autres pour les besoins de l'artillerie, de la cartographie ou du renseignement. Répertoriés par toponymes, ils couvrent pour l'essentiel le secteur belge du front, avec une prédominance pour le tronçon Nieuport - Ypres. Les cartes de tranchées dressées par les différents états-majors facilitent encore l'interprétation des photographies. Etablies à différentes échelles, elles restituent l'évolution des positions des uns et des autres et identifient les éléments remarquables.

Instruments de recherche :

La collection de photographies aériennes est accessible à l'aide d'un fichier toponymique qui compte près de 2.000 entrées différentes (localités, voies de communication, lieux-dits, tranchées, bâtiments, etc.).

Les cartes sont consultables sur rendez-vous. La collection de cartes de tranchées est classée par provenance, par échelle et par secteur. Les instruments de recherche sont réservés à un usage interne. Le lecteur veillera donc à être aussi précis que possible afin d'aider le préposé à s'orienter.

Pour en savoir plus

Orientation bibliographique

DE VOS, Luc, *Veldslagen in de Lage Landen*, Leuven : Davidsfonds, 1995.
STICHELBAUT, Birger, *Belgische militaire luchtfotografie tijdens WO1. Een bijdrage tot de Vlaamse 'battlefield archaeology'*, Universiteit Gent, 2004.



Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire Centre de documentation

Parc du Cinquantenaire, 3
1000 Bruxelles

+ 32 2 737 79 31

cdoc.klm-mra@klm-mra.be

Ouvert du mardi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Colophon

Editeur responsable :

Dominique Hanson
Parc du Cinquantenaire 3
1000 Bruxelles

Coordination et rédaction finale :

Anne Godfroid

Traduction :

Patrick Nefors

Couverture :

Charles Sargeant Jagger, Monument de la reconnaissance britannique à la nation belge, Fantassins belge et britannique, Bruxelles, ca.2007. © Maes, MRA

Croquis du champ d'aviation de Saint Denis Westrem, octobre 1916. *GQG*

ISBN: 2-87051-059-4

Dépôt légal: 2013/0935/6